



VILLE D'ORAISON

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
DATE DE DEPOT	
<input type="checkbox"/> Dossier complet	<input type="checkbox"/> Dossier incomplet

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES

1^{ère} demande

Renouvellement

Modification

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETABLISSEMENT

NOM DE L'ETABLISSEMENT

Adresse précise

N° Téléphone

@ mail

PROPRIETAIRE DU FONDS DE COMMERCE

NOM et Prénom

ou

NOM de la SOCIETE

Adresse du domicile ou siège social

Date d'achat du fond de commerce

N° Téléphone

@ mail

GERANT OU EXPLOITANT

NOM et Prénom

Adresse personnelle

N° Téléphone

@ mail

PROPRIETAIRE DES MURS

NOM et Prénom

NOM de la SOCIETE (s'il y a lieu)

Adresse du domicile

PERSONNE CHARGEE D'ACQUITTER LA REDEVANCE

Qualité

NOM - Prénom

Adresse



VILLE D’ORAISON

Demande de terrasse

Je soussigné(e), agissant en qualité d’exploitant du fonds de commerce, sollicite l’autorisation d’installer sur le domaine public

- une terrasse nue* *une terrasse aménagée non couverte*
 une terrasse fermée *une terrasse temporaire**

de m².

* pour une terrasse temporaire, préciser les dates demandées

du au inclus.

Demande d’objet publicitaire

Je soussigné(e), agissant en qualité d’exploitant du fonds de commerce, sollicite l’autorisation d’installer sur le domaine public, un objet publicitaire

- un chevalet* *autre objet publicitaire*

Descriptif de l’objet et dimensions :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mobilier à installer sur la terrasse

Précisez ci-dessous les matériels que vous souhaitez installer (tables, chaises, plancher, jardinières, menus, etc.).

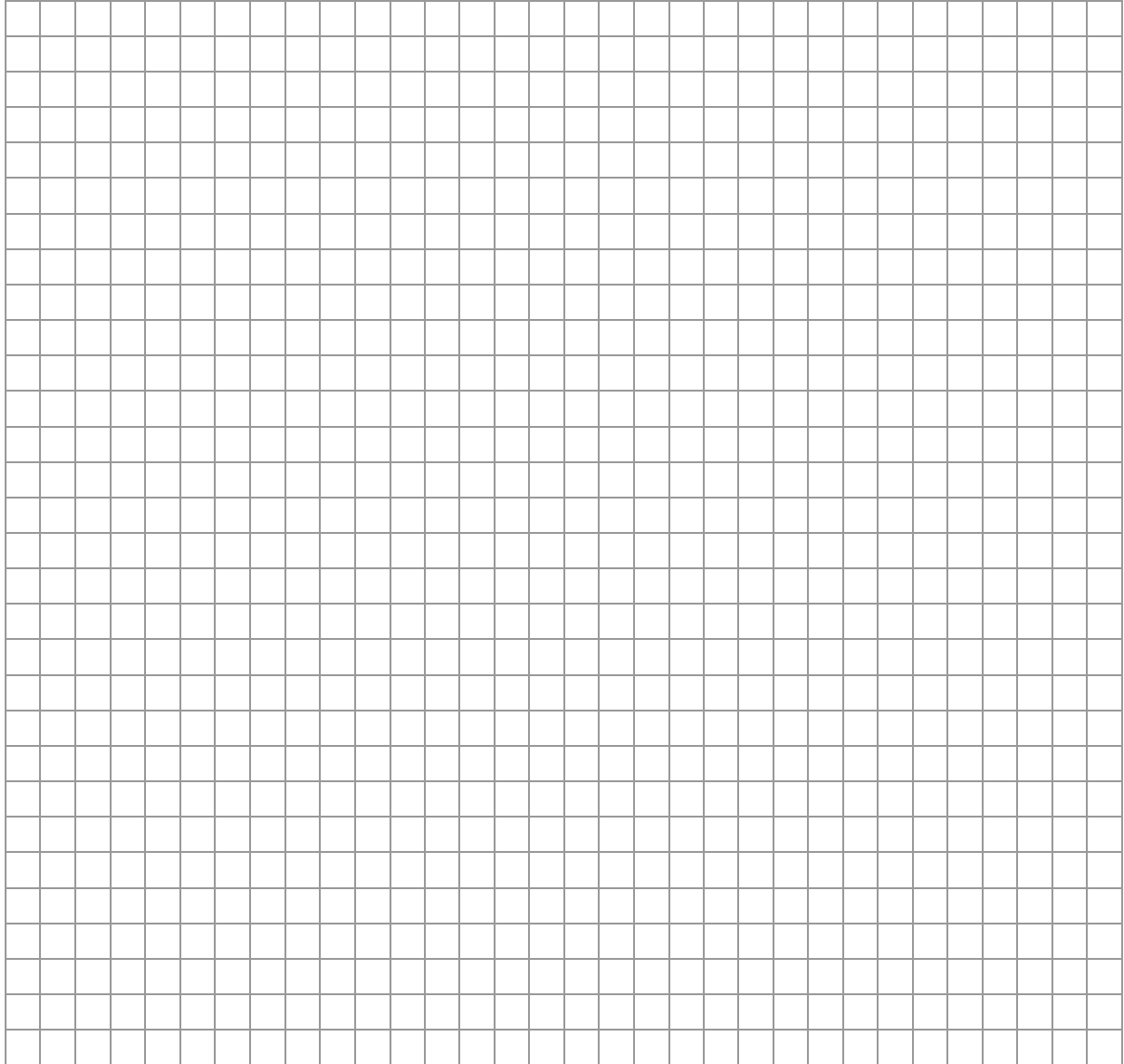
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



VILLE D'ORAISON

Plan détaillé ci-dessous comportant le nom des rues, leurs commerces voisins, la largeur du ou des trottoirs, etc. de l'emplacement que vous désirez occuper qui est à dessiner de couleur différente.

PASSAGE LIBRE DE TOUT OBSTACLE DE 1.40 M OBLIGATOIRE



Pièces et renseignements à fournir

- une photo récente de l'établissement et de la terrasse sollicitée,
- une photocopie de l'inscription au registre du Commerce (moins de 3 mois),
- une copie de la licence d'autorisation d'un débit de boisson et ou de la licence restauration,
- une copie de l'assurance de l'établissement,
- une copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitation.



VILLE D'ORAISON

AVERTISSEMENT

- Ceci constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite ;
- Les autorisations qui peuvent être délivrées sont personnelles, précaires et révocables, elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce ;
- Elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé ;
- Elles font obligation à leur titulaire d'acquitter les taxes et droits y afférents ;
- Le domaine public devra impérativement être libéré de tout matériel en cas de fermeture de l'établissement ;
- Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoique ce soit à l'occasion de l'installation d'une terrasse.
- L'installation irrégulière d'une terrasse ou d'un étalage (absence d'AOT, non-respect des termes d'une AOT, non-paiement de la redevance, notamment) entraîne l'application d'une amende de 5^e classe : 1500€

Fait à Oraison, le.....

Le propriétaire du fonds de commerce

NOM.....

Prénom.....

Signature

Cette demande est à adresser à :

**Mairie d'Oraison - Service Réglementation - 22, rue Paul Jean - 04700 Oraison
Accompagnée des pièces justificatives.**